



Collège Aliénor d'Aquitaine de Martignas sur Jalle

**Monsieur le Président du Conseil
Départemental de Gironde**
Conseil Départemental de Gironde
1 Esplanade Charles de Gaulle
33074 Bordeaux

Martignas sur Jalle, le 17 octobre 2019

Objet : Sécurité au sein de l'établissement

Monsieur le Président,

Nous constatons avec appréhension que, ni la cour du Collège Aliénor d'Aquitaine de Martignas sur Jalle, ni ses abords ne sont éclairés la nuit. Et l'hiver approche, les jours raccourcissent. Nous craignons pour la sécurité de nos enfants et du personnel de l'établissement. Ce manque d'éclairage a été abordé lors de la première Commission Hygiène et Sécurité (CHS) du collège ce mardi. En effet, l'année dernière, un accident a été déploré du fait de ce manquement...

Nous sommes certains que la sécurité des collégiens, de votre personnel et de vos locaux est une priorité. Et nous savons que le sujet est déjà porté par Mme Gilles, la Principale du collège, Mme Saint Marc et M Arfeuille, nos conseillers départementaux. Mais nous, les parents d'élèves, sommes inquiets.

C'est pourquoi, nous vous remercions de bien vouloir remédier à la situation en faisant poser des éclairages extérieurs avec détecteurs de mouvements.

Ce point est à l'ordre du jour du prochain CA qui se déroulera le 7 novembre au collège Aliénor d'Aquitaine. Nous vous prions de bien vouloir étudier notre demande au plus vite pour nous faire part de votre décision à cette date.

Vous remerciant de l'intérêt que vous porterez à notre demande et plus particulièrement à la sécurité de nos enfants, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations les plus respectueuses.

Marie-Ange FENOUILLET
Présidente de la section locale FCPE
du collège de Martignas sur Jalle